

Réseau Accès PME

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES 2025-2026



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD) offre des services-conseils aux entreprises depuis 1973, puisqu'il s'agit d'une corporation de développement économique qui a évolué au fil du temps selon les besoins du milieu. Depuis 2015, le CLD a été reconnu par la MRC de Rivière-du-Loup comme l'organisme délégataire pour assurer, entre autres, les services-conseils et aides financières aux entreprises. L'équipe vouée aux services-conseils est composée actuellement de 4 personnes : 2 conseillers en développement économique et 2 conseillers aux entreprises. Cette équipe assure des services de qualité en réponse aux besoins des entreprises sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Elle possède particulièrement des compétences en gestion financière et en gestion des ressources humaines.

En participant au Réseau Accès PME, le CLD désire améliorer l'offre de services d'accompagnement aux entreprises. De façon plus détaillée, les services-conseils visent à :

- Accueillir, informer et orienter les promoteurs et entrepreneurs.
- Aider et conseiller les promoteurs et entrepreneurs dans la réalisation de leur projet d'affaires.
- Effectuer le suivi des principales fonctions en gestion, en apportant l'aide technique nécessaire à l'entrepreneur, principalement au niveau financier et gestion des ressources humaines.
- Évaluer le profil entrepreneurial des promoteurs par le test *ID-Entrepreneurship* dans le but d'optimiser leurs compétences entrepreneuriales.
- Informer les promoteurs et les entrepreneurs sur le profil de la région, son potentiel, ses facteurs de localisation, ses services, ses zones et parcs industriels, etc.
- Informer les entrepreneurs au sujet des nouvelles technologies, de l'innovation, des occasions d'affaires, du développement des marchés, du défi de gestion des ressources humaines, des programmes d'aide et de formation, etc.
- Référer, au besoin, auprès d'organismes partenaires ou à des services spécialisés.

Les fonctions suivantes sont priorisées : gestion financière, gestion des ressources humaines et le marketing stratégique.